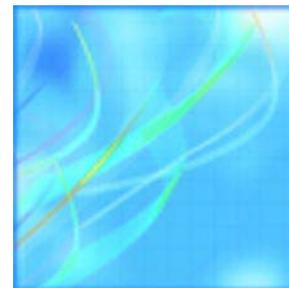


Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques



2006



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 16F0023X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques

2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2008

N° 16F0023X au catalogue

ISSN 1701-5685

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 16F0023X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons à les remercier vivement.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de **Rob Smith**, directeur, et de **Bruce Mitchell**, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données d'enquêtes a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est **Mel Jones**, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Des données fournies par la Division des institutions publiques, dont la directrice est **Catherine Boies**, ont également servi à la préparation du présent rapport.

Le rapport 2006 de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets a été géré conjointement par **John Marshall** et **Amanda Elliott**. Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Alison Beatch	Breanne Buchanan
Chris Birrell	Ela Sawicz
Gordon Dewis	Jani Lalonde
Laurie Jong	Marc Lavergne
Michael Wright	Monique Deschambault

Avant-propos

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2006, et de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 2006. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces deux enquêtes permettent de dresser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets.

Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

Table des matières

Faits saillants	6
Analyse	7
Quantité totale de déchets	7
Élimination	7
Taux d'élimination	7
Alberta	8
Sources des déchets destinés à l'élimination	8
Réacheminement	9
Caractéristiques financières de l'industrie de la gestion des déchets	9
Produits connexes	13
Tableaux statistiques	
1 Élimination des déchets	16
1-1 selon la province et le territoire	16
1-2 selon la source et selon la province et le territoire	17
2 Réacheminement des déchets selon la province et le territoire	18
3 Matières préparées en vue du recyclage selon la source, selon la province et le territoire	19
4 Matières préparées en vue du recyclage selon le type, la province et le territoire	20
4-1 2004	20
4-2 2006	21
5 Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire	22
5-1 Caractéristiques du secteur des entreprises	22
5-2 Caractéristiques du secteur des administrations publiques	23
6 Dépenses courantes du secteur des administratins publiques sur la gestion des déchets selon les caractéristiques, la province et le territoire	24
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Introduction	25
Définir les déchets et leurs composants	27
Conception globale : sources des données et méthodologie	28

Table des matières – suite

Exactitude des données	34
Comparabilité des données et sources connexes	38
Définitions	41

Graphiques

1. Dépenses courantes des administrations publiques pour la gestion des déchets, 2006	10
2. Déchets réacheminés par personne et dépenses par personnes reliées à la gestion des déchets des administrations publiques, 2006	11

Tableaux explicatifs

1. Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2006	9
---	---

Faits saillants

- La quantité de déchets traités par les installations d'élimination de déchets privées et publiques a augmenté de 8 % entre 2004 et 2006. C'est dans la province de l'Alberta que la hausse a été la plus forte (24 %); à l'opposé, il y a eu une diminution de 13 % de la quantité de déchets destinés à l'élimination à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau 1-1).
- Toujours par rapport à 2004, il y a eu une augmentation de 3 % en ce qui touche l'élimination de déchets résidentiels et de 11 % dans le cas des déchets non résidentiels. C'est là encore dans la province de l'Alberta que l'on a enregistré la plus forte hausse de la quantité de déchets non résidentiels destinés à l'élimination – de 2 133 890 tonnes en 2004 à 2 846 189 tonnes en 2006, soit une augmentation de 33 % (tableau 1-2).
- La quantité de déchets réacheminés par habitant est passée de 222 à 237 kilogrammes par habitant. La hausse la plus forte a été observée au Nouveau-Brunswick (82 %), avec 337 kilogrammes par habitant. Suivaient tout près le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique; dans toutes ces provinces, la quantité de déchets réacheminés par habitant a été supérieure à la moyenne nationale. Le taux de réacheminement à l'échelle du pays est demeuré le même, se situant à 22 % (tableau 2).
- Il y a eu une augmentation de 9 % de la quantité de déchets mis au recyclage entre 2004 et 2006. La hausse la plus forte a été relevée pour les matières organiques, soit 32 % (tableau 4-2).
- La quantité de déchets mis au recyclage qui étaient de source résidentielle a augmenté de 11 % entre 2004 et 2006. Il s'agit d'une hausse supérieure à celle observée pour les déchets de source non résidentielle (7 %) (tableau 3).
- Entre 2004 et 2006, les revenus des entreprises offrant des services de gestion des déchets ont augmenté de 17 % et leurs dépenses, de 12 %. Il y a eu une légère baisse de l'emploi dans l'industrie (5 %) à l'échelle du pays au cours de cette même période (tableau 5-1).
- Les revenus d'exploitation tirés par les administrations locales de la prestation de services de gestion de déchets ont dépassé légèrement 1,0 milliard de dollars en 2006, ce qui représente une hausse de 16 %, tandis que leurs dépenses courantes ont atteint 2,0 milliards de dollars, comparativement à 1,8 milliard en 2004. L'emploi dans le secteur des administrations publiques a augmenté de 5 % (tableau 5-2).

Analyse

Quantité totale de déchets

En 2006, chaque Canadien a produit plus de 1000 kilogrammes de déchets, ce qui représente une hausse de 8 % par rapport à 2004. De ces déchets, 835 kilos étaient destinés à l'enfouissement ou à l'incinération, et 237 kilos ont été réacheminés. Au total, l'industrie de la gestion des déchets a pris en charge plus de 35 millions de tonnes de déchets, dont 27 millions ont été enfouis ou incinérés; près de 8 millions de tonnes ont été réacheminées ou traitées dans des installations de récupération de matières ou dans le cadre de programmes centralisés de compostage.

Toujours en 2006, environ 22 millions de tonnes de déchets provenaient de sources non résidentielles, les 13 millions de tonnes restantes provenant de sources résidentielles.

Plusieurs facteurs expliquent la hausse de la production de déchets. La croissance démographique, l'augmentation de l'activité économique et la hausse des revenus, entre autres, peuvent contribuer au phénomène. Dans une économie active, les entreprises et les ménages achèteront davantage de biens et de services. L'emballage des biens doit être éliminé ou recyclé, et les biens eux-mêmes doivent parfois être éliminés ou recyclés une fois qu'ils ont été utilisés. On a enregistré une progression de 6 % du PIB à l'échelle nationale entre 2004 et 2006¹.

Élimination

Un peu plus de 27 millions de tonnes de déchets produits par les Canadiens ont été enfouis ou incinérés en 2006, soit une hausse de 8 % par rapport à 2004. Entre 2002 et 2004, la hausse n'avait été que de 5 %.

Il y a eu une augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination dans toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, où l'on a au contraire enregistré une diminution de 13 % par rapport à 2004. C'est la première diminution du genre à avoir été observée entre 2002 et 2006. Précisons aussi que la hausse a été de moins de 2 % en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Environ le tiers des déchets destinés à l'élimination proviennent de sources résidentielles et les deux autres tiers, de sources non résidentielles. Ces proportions sont essentiellement les mêmes qu'en 2004. La plus grande partie de l'augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination entre 2004 et 2006 est attribuable à des sources non résidentielles. Ainsi, la quantité de déchets résidentiels a augmenté de 3 % au cours de cette période pour se chiffrer à 9,2 millions de tonnes, comparativement à une hausse de 11 % des déchets non résidentiels, qui ont totalisé 18,0 millions de tonnes.

Au total, la hausse de 8 % s'est traduite par 2 millions de tonnes additionnelles de déchets destinés à l'élimination au Canada en 2006 par rapport aux estimations relatives à 2004. Près de 37 % de cette hausse est imputable à la province de l'Alberta, 31 % à l'Ontario et 18 % au Québec.

Taux d'élimination

La mesure de la quantité de déchets éliminés par habitant permet d'examiner les changements reliés à l'élimination des déchets tout en tenant compte des effets associés à la population. Dans certains cas, l'augmentation de la quantité de déchets destinés à l'élimination pourrait être attribuable, non pas forcément à la production de plus de déchets, mais plutôt à la croissance démographique.

1. Statistique Canada, tableau 379-0025 de CANSIM, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) », annuel.

En moyenne, chaque Canadien a produit 835 kilogrammes de déchets destinés à l'élimination en 2006. C'est encore en Nouvelle-Écosse que la quantité de déchets destinés à l'élimination par habitant a été la plus basse (430 kilogrammes); cette province est suivie du Nouveau-Brunswick (601 kilogrammes) et de la Colombie-Britannique (675 kilogrammes). À l'opposé, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest dépassaient la moyenne nationale à ce chapitre.

En moyenne, il y a eu une augmentation de 6 % de la quantité de déchets éliminés par habitant. À l'échelon des provinces, la hausse a été particulièrement marquée en Alberta, s'élevant à 18 %; venait ensuite le Manitoba avec une hausse de 10 %.

Alberta

Le Recensement de 2006 a révélé que la population de l'Alberta a augmenté de plus de 10 % par rapport au Recensement de 2001². Depuis la plus récente Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, en 2004, les données estimatives indiquent que la population de la province a augmenté de 5 %³. L'Alberta se classe au premier rang des provinces et des territoires à ce chapitre. Durant la même période, la population du Canada dans son ensemble a augmenté de 2 %.

Au total, les déchets éliminés en Alberta ont totalisé 3,8 millions de tonnes en 2006, soit une hausse de 24 %. L'augmentation a été de 33 % pour les déchets non résidentiels éliminés mais de 3 % seulement pour les déchets résidentiels éliminés. La moyenne nationale en ce qui touche l'augmentation des déchets non résidentiels éliminés s'établit à 11 %.

En 2006, c'est également en Alberta que l'on a enregistré la plus forte quantité de déchets éliminés par habitant, cette quantité étant de plus d'une tonne. Si l'on fait exception des Territoires du Nord-Ouest, c'est le Québec qui arrive deuxième, la quantité de déchets éliminés par habitant y étant de près de 250 kilogrammes moins élevée qu'en Alberta.

Sources des déchets destinés à l'élimination

Habituellement, les déchets de sources non résidentielles constituent la plus grande partie des déchets destinés à l'élimination. Il en a été ainsi en 2006, les déchets non résidentiels constituant 66 % des déchets destinés à l'élimination, contre 34 % pour les déchets de sources résidentielles.

La proportion la plus élevée de déchets de sources non résidentielles destinées à l'élimination – 75 % – a été observée en Alberta, suivie de près par le Yukon, avec 74 %. Le Québec suivait avec 68 %. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que cette proportion était la plus basse (44 %).

La quantité de déchets destinés à l'élimination s'est établie, par habitant, à 283 kilogrammes pour les déchets résidentiels et à 552 kilogrammes pour les déchets non résidentiels (tableau explicatif 1). C'est en Nouvelle-Écosse que la quantité de déchets résidentiels par habitant était la plus basse (181 kilogrammes), la Colombie-Britannique et le Yukon se situant également sous la moyenne (222 et 214 kilogrammes, respectivement). L'Alberta se situe assez près de la moyenne canadienne en ce qui touche les déchets résidentiels, mais la quantité de déchets non résidentiels par habitant y est de loin plus élevée que dans l'ensemble des autres provinces et des territoires, s'élevant à 844 kilogrammes. Au deuxième rang se situe les Territoires du Nord-Ouest avec 665 kilogrammes suivi de près par le Québec avec 604 kilogrammes. On estime que l'augmentation des déchets destinés à l'élimination en Alberta est attribuable à des sources industrielles, commerciales et institutionnelles, sans oublier les activités de construction et de rénovation.

2. « Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, recensements de 2006 et 2001 - Données intégrales », consulté le 27 mai 2008. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwel/Table.cfm?T=101>

3. Statistique Canada, tableau 051-0001 de CANSIM, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel ».

Tableau explicatif 1
Élimination de déchets selon la source et la province ou le territoire, 2006

	Porportion de déchet résidentiel	Proportion de déchet non-résidentiel	Sources résidentielles par personne	Sources non-résidentielles par personne
	pourcentage		kilogrammes	
Terre-Neuve-et-Labrador	56	44	446	353
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	42	58	181	248
Nouveau-Brunswick	48	52	289	312
Québec	32	68	285	604
Ontario	35	65	292	530
Manitoba	44	56	386	483
Saskatchewan	36	64	300	544
Alberta	25	75	289	844
Colombie-Britannique	33	67	222	454
Territoire du Yukon	26	74	214	595
Territoires du Nord-Ouest	34	66	347	665
Nunavut	x	x	x	x
Canada	34	66	283	552

Source(s) : Statistiques Canada, Division des comptes et de la statistiques de l'environnement.

Réacheminement

La quantité de matières traitées à des fins de recyclage a augmenté de 9 %, dépassant légèrement les 7,7 millions de tonnes en 2006. Il y a eu une augmentation pour la plupart des matières, mais la plus forte hausse (32 %) a trait aux matières organiques, comme les déchets alimentaires et les déchets de feuilles et de jardin. La deuxième plus forte hausse, à 21 %, a été enregistrée pour les matières plastiques préparées en vue du recyclage.

Les fibres cellulosiques constituent encore la plus grande partie (44 %) des matières réacheminées. La fraction représentée par les matières organiques est toutefois passée de 21 % en 2004 à 26 % en 2006.

Le taux de réacheminement des matières entre 2004 et 2006 est demeuré constant, s'élevant à 22 %. Plusieurs provinces ont réacheminé plus de 25 % de leurs déchets. C'est en Nouvelle-Écosse que ce taux est le plus élevé (41 %); viennent ensuite l'Île-du-Prince-Édouard (38 %) et le Nouveau-Brunswick (36 %). Cette dernière province est celle où l'on a observé la plus forte variation du taux de réacheminement, qui a progressé de 12 points de pourcentage par rapport à 2004 pour atteindre 36 % en 2006. Le taux de réacheminement en Colombie-Britannique (32 %) et au Québec (27 %) a également été supérieur à la moyenne nationale. Pour leur part, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont enregistré un taux de réacheminement inférieur à 20 %.

Caractéristiques financières de l'industrie de la gestion des déchets

Secteur des administrations locales

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation tirés par les administrations locales de la prestation de services de gestion de déchets ont dépassé légèrement 1,0 milliard de dollars en 2006, ce qui représente une hausse de près de 16 %. Plusieurs provinces ont enregistré une plus forte augmentation de ces revenus. C'est notamment le cas du Nouveau-Brunswick et du Québec, où les revenus d'exploitation ont augmenté d'un peu plus de 20 % entre 2004 et 2006, ainsi que de l'Alberta, où ils ont augmenté de 35 %, atteignant 174 millions de dollars. Par contre, les revenus d'exploitation ont légèrement diminué en Saskatchewan et au Manitoba durant cette période, se chiffrant à 15 millions et à 26 millions de dollars, respectivement.

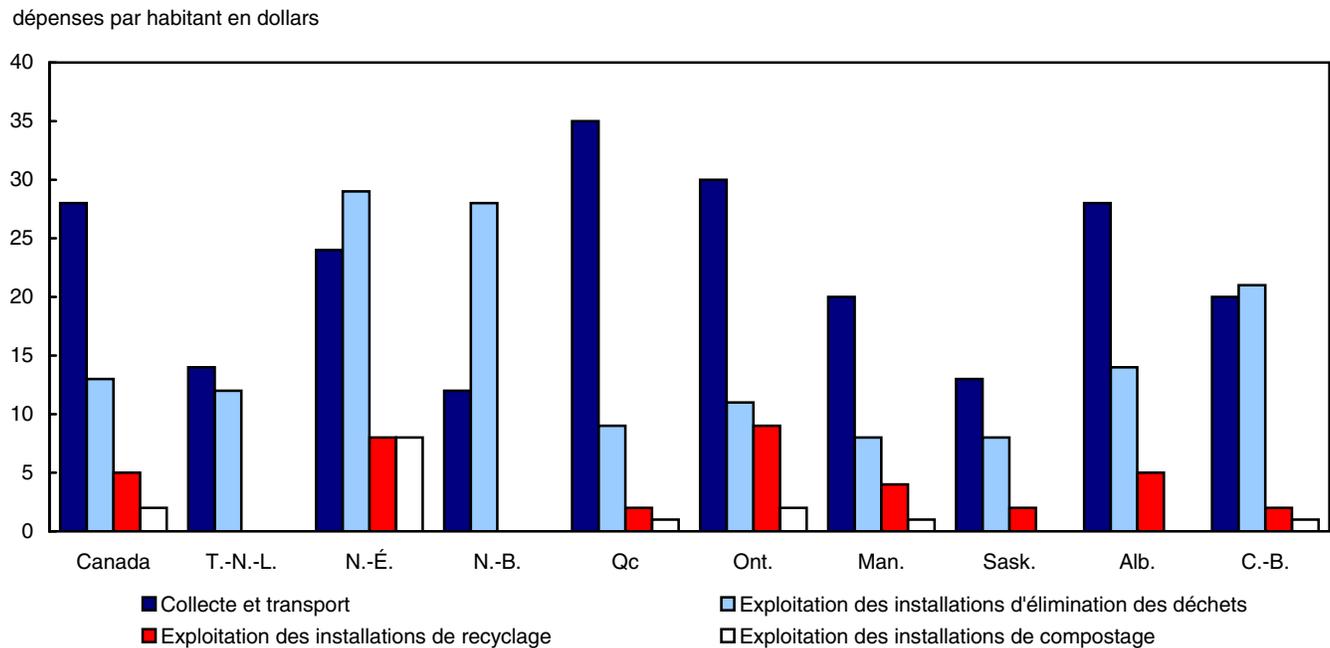
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses courantes des administrations locales sont passées de 1,8 milliard à 2,0 milliards de dollars de 2004 à 2006. La collecte et le transport des déchets ont encore constitué la partie la plus importante de ces dépenses en 2006, dépassant les 900 millions de dollars. Venaient ensuite les dépenses d'exploitation des installations d'élimination des déchets (419 millions de dollars), puis les frais de déversement (194 millions). Les dépenses courantes associées à l'exploitation d'installations de recyclage ont augmenté de 47 % entre 2004 et 2006 pour atteindre 171 millions de dollars.

Les dépenses en immobilisations ont été de 312 millions de dollars en 2006, soit une baisse de 16 % par rapport à 2004.

Au niveau des provinces, il est utile d'examiner les dépenses par habitant au titre des activités de gestion des déchets ainsi que la quantité de déchets réacheminés par habitant. Ce sont la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui ont dépensé le plus (près de 30 \$ par personne) pour l'exploitation d'installations d'élimination des déchets (graphique 1), l'Ontario arrivant pour sa part en tête en ce qui concerne les dépenses associées aux installations de recyclage (9 \$ par habitant). Enfin, c'est la Nouvelle-Écosse qui a engagé les plus importantes dépenses par habitant pour l'exploitation d'installations de compostage (8 \$).

Graphique 1
Dépenses¹ courantes des administrations publiques pour la gestion des déchets, 2006



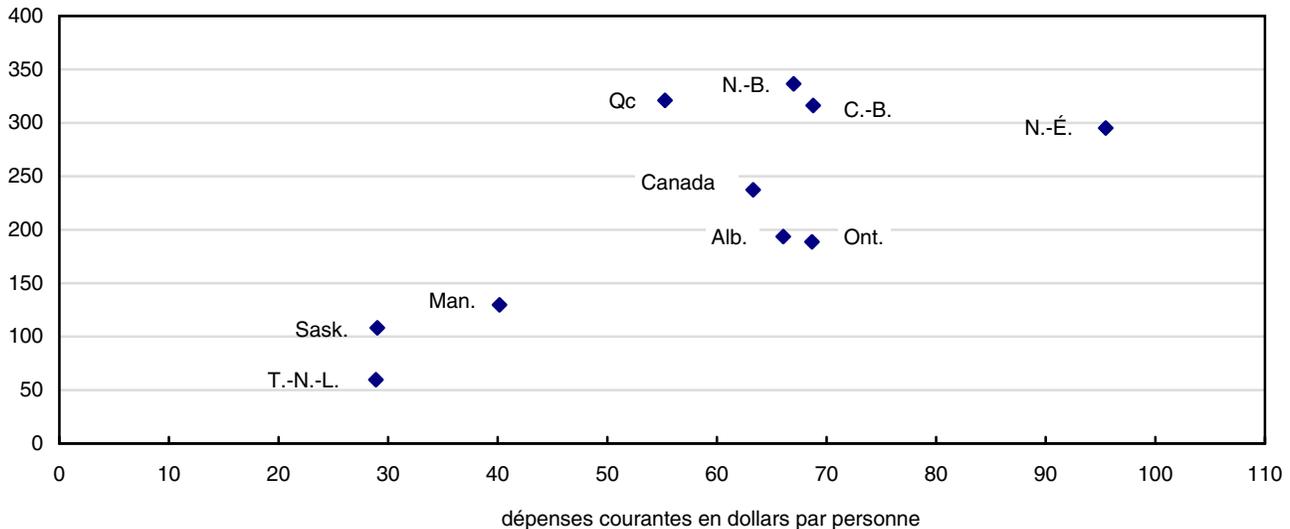
1. Les données pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Territoire du Yukon, le Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas incluses afin de satisfaire aux dispositions de la Loi sur la statistique.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Graphique 2

Déchets réacheminés par personne et dépenses par personnes reliées à la gestion des déchets des administrations publiques, 2006

kilogrammes par personnes



Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement

L'examen des dépenses de gestion des déchets par habitant et de la quantité de déchets réacheminés par habitant montre que les provinces qui ont engagé les dépenses par habitant les plus élevées ont généralement été en mesure de réacheminer une plus grande quantité de déchets par habitant (graphique 2).

Le Québec, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et l'Ontario ont dépensé au total plus de 55 \$ par personne pour la gestion des déchets. La quantité de déchets réacheminés par personne au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique a été supérieure à la moyenne nationale de 237 kilogrammes.

Le Manitoba, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador ont dépensé au plus 40 \$ par personne pour l'élimination des déchets, et la quantité de déchets réacheminés par habitant dans ces provinces a été inférieure d'au moins 100 kilogrammes à la moyenne nationale de 237 kilogrammes.

Secteur des entreprises

Revenus d'exploitation

Les revenus du secteur des entreprises ont augmenté de 17 % entre 2004 et 2006 pour atteindre 5,1 milliards de dollars. Les provinces où les revenus d'exploitation des entreprises de gestion des déchets ont connu la hausse la plus forte entre 2004 et 2006 sont la Colombie-Britannique (23 %), le Québec (21 %), l'Alberta (20 %) et la Nouvelle-Écosse (20 %). Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province où il y a eu une baisse des revenus des entreprises de cette industrie.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation brutes des entreprises de gestion des déchets ont atteint 4,3 milliards de dollars en 2006, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2004. Pendant cette même période, les dépenses en immobilisations ont diminué de 1 % pour s'établir à 300 millions de dollars.

Dans la plupart des provinces, il y a eu une hausse des dépenses d'exploitation des provinces entre 2004 et 2006. Les entreprises de plusieurs provinces ont enregistré des hausses de dépenses d'exploitation supérieures à la moyenne nationale (12 %) au cours de cette période. Ce fut ainsi le cas des entreprises de la Nouvelle-Écosse (22 %), de la Colombie-Britannique (21 %) et de l'Alberta (19 %).

Les dépenses d'exploitation des entreprises sont demeurées stables en Saskatchewan, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, et elles ont connu une légère hausse (10 %) à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario. Terre-Neuve-et-Labrador a été la seule province où l'on a constaté une baisse marquée (21 %) des dépenses d'exploitation des entreprises au cours de la période en question.

Emploi, secteur des administrations locales et secteur des entreprises

Le nombre de travailleurs dans l'industrie de la gestion des déchets en 2006 s'élevait à 31 017, secteurs des administrations locales et des entreprises confondus, soit une diminution de 3 % par rapport à 2004. Environ les trois quarts des employés de l'industrie de la gestion des déchets appartenaient au secteur des entreprises. L'emploi dans le secteur des entreprises a diminué de 5 % dans cette industrie à l'échelle du pays entre 2004 et 2006; au cours de la même période, l'emploi dans le secteur des administrations publiques pour la même industrie a augmenté de 5 %.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

16-002-X	EnviroStats
16-201-X	L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles
16-253-X	Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique
16-257-X	Catalogue des produits des comptes et de la statistique de l'environnement
16F0002X	Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, 1994
16F0003X	Enquête de l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 1995

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

153-0041	Élimination de déchets, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0042	Matières préparées en vue du recyclage, selon la source, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0043	Matières préparées en vue du recyclage, selon le type, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0044	Caractéristiques du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel
153-0045	Caractéristiques des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets, Canada, provinces et territoires, bisannuel

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

1736	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques
2009	Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Dépenses des administrations publiques en matière de lutte contre la pollution*
- *Élimination de déchets selon les sources, par province*
- *Élimination et réacheminement des déchets selon la province ou le territoire, 2002 et 2004*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1
Élimination des déchets selon la province et le territoire

	Total de déchets éliminés ¹			Quantité de déchets éliminés par personne		
	2004 ^r	2006	Variation en pourcentage 2004 à 2006	2004 ^r	2006	Variation en pourcentage 2004 à 2006
	tonnes		pourcentage	kilogrammes		pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	400 048	407 728	1,9	773	800	3,4
Île-du-Prince-Édouard	x	x	-12,6	x	x	-12,7
Nouvelle-Écosse	399 967	401 670	0,4	426	430	0,7
Nouveau-Brunswick	442 173	450 238	1,8	588	601	2,2
Québec ¹	6 454 000	6 808 440	5,5	855	890	4,1
Ontario	9 809 264	10 437 780	6,4	790	822	4,0
Manitoba	928 117	1 024 272	10,4	793	869	9,6
Saskatchewan	794 933	833 753	4,9	799	844	5,7
Alberta	3 077 311	3 819 872	24,1	959	1 133	18,1
Colombie-Britannique	2 767 657	2 917 080	5,4	658	675	2,6
Territoire du Yukon	20 800	25 245	21,4	674	809	20,1
Territoires du Nord-Ouest	41 978	42 884	2,2	980	1 011	3,2
Nunavut	x	x	5,0	x	x	2,3
Canada	25 226 765	27 249 178	8,0	788	835	6,0

1. En 2004, les données sur l'élimination sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC. En 2006, les données sur l'élimination sont tirées de Statistique Canada par l'entremise de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets 2006.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Le total de déchets éliminés est la quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. Inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 1-2
Élimination des déchets selon la source et selon la province et le territoire

	Sources résidentielles ¹		Sources non résidentielles ²		Toutes les sources	
	2004	2006	2004	2006	2004	2006
	tonnes					
Terre-Neuve-et-Labrador	228 004	227 618	172 044	180 110	400 048	407 728
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	179 262	169 337	220 705	232 333	399 967	401 670
Nouveau-Brunswick	208 120	216 357	234 053	233 881	442 173	450 238
Québec ³	2 209 000	2 183 788	4 245 000	4 624 653	6 454 000	6 808 440
Ontario	3 489 917	3 705 235	6 319 347	6 732 545	9 809 264	10 437 780
Manitoba	450 658	455 304	477 459	568 968	928 117	1 024 272
Saskatchewan	279 420	296 062	515 513	537 691	794 933	833 753
Alberta	943 420	973 683	2 133 890	2 846 189	3 077 311	3 819 872
Colombie-Britannique	919 323	956 968	1 848 335	1 960 113	2 767 657	2 917 080
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x
Canada	8 961 583	9 238 376	16 265 183	18 010 801	25 226 766	27 249 178

1. Les déchets résidentiels non dangereux éliminés incluent les déchets solides produits dans toutes les résidences et incluent les déchets qui sont recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets des sources résidentielles qui sont apportés à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.
2. Les déchets solides non dangereux de sources non résidentielles sont des déchets provenant de toutes les sources sauf les déchets résidentiels. Ils comprennent les matières résiduelles industrielles qui sont produites par les secteurs manufacturiers et par les industries primaire et secondaire, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; les matières résiduelles commerciales sont produites par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux ainsi que les matières résiduelles du secteur institutionnel produites par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées, les universités et les autres. Ces déchets incluent aussi les déchets non dangereux provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition et comprennent aussi les déchets provenant du déblaiement des terrains. Ceux-ci correspondent aux déchets produits par les activités liées à la construction, la rénovation et la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois, le gypse, certains métaux, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et les autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.
3. Avant l'année 2006, les données sur l'élimination étaient tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. La quantité totale de déchets non dangereux éliminés dans des installations d'élimination des déchets publics et privés inclut les déchets exportés à l'extérieur de la province productrice ou à l'extérieur du pays en vue d'être éliminés. Ceci n'inclut pas les déchets éliminés dans des installations d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0041.

Tableau 2
Réacheminement des déchets selon la province et le territoire

	Total de matières réacheminées			Quantité de matières réacheminées par personne			Taux de réacheminement	
	2004 ^r	2006	Variation en pourcentage 2004 à 2006	2004	2006	Variation en pourcentage 2004 à 2006	2004	2006
	tonnes		pourcentage	kilogrammes		pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	35 308	30 385	-13,9	68	60	-12,7	8,1	6,9
Île-du-Prince-Édouard	x	x	3,2	x	x	3,1	34,0	37,8
Nouvelle-Écosse	239 845	275 983	15,1	256	295	15,4	37,5	40,7
Nouveau-Brunswick	139 262	252 174	81,1	185	337	81,8	24,0	35,9
Québec ¹	2 130 100	2 456 300	15,3	282	321	13,8	24,8	26,5
Ontario	2 414 552	2 396 856	-0,7	194	189	-3,0	19,8	18,7
Manitoba	157 490	152 799	-3,0	135	130	-3,6	14,5	13,0
Saskatchewan	114 182	106 868	-6,4	115	108	-5,7	12,6	11,4
Alberta	620 080	652 637	5,3	193	194	0,2	16,8	14,6
Colombie-Britannique	1 209 216	1 366 191	13,0	288	316	9,9	30,4	31,9
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	51,0	x	x	50,0	11,9	15,9
Canada	7 112 735	7 749 030	8,9	222	237	6,8	22,0	22,0

1. Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les administrations publiques qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3
Matières préparées en vue du recyclage selon la source, selon la province et le territoire

	Sources résidentielles ¹		Sources non résidentielles ²		Toutes les sources	
	2004	2006	2004	2006	2004	2006
	tonnes					
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	148 542	138 869	91 305	137 114	239 847	275 983
Nouveau-Brunswick	56 977	32 675	82 285	219 499	139 262	252 174
Québec ³	697 000	934 260	1 433 100	1 522 040	2 130 100	2 456 300
Ontario	1 380 767	1 511 467	1 033 785	885 389	2 414 552	2 396 856
Manitoba	71 384	70 239	86 108	82 560	157 492	152 799
Saskatchewan	43 263	38 578	70 920	68 290	114 183	106 868
Alberta	304 820	329 542	315 260	323 094	620 080	652 636
Colombie-Britannique	592 243	625 827	616 971	740 364	1 209 214	1 366 191
Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	x	x	x
Canada	3 363 803	3 744 843	3 748 934	4 004 187	7 112 737	7 749 030

1. Les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont recyclables incluent les matières solides non dangereuses provenant de tous les ménages ainsi que les matières non dangereuses qui sont recueillies par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) de même que les matières non dangereuses de sources résidentielles qui sont apportées à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination des déchets.
2. Les sources non résidentielles comprennent les matières solides non dangereuses et recyclables provenant des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Les matières sont celles produites par toutes les sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition dans une municipalité et sont exclus du flux de déchets résidentiels.
3. Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0042.

Tableau 4-1
Matières préparées en vue du recyclage selon le type, la province et le territoire — 2004

	Terre- Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Territoire du Yukon, Territoires du Nord- Ouest et Nunavut	Canada
tonnes												
Journaux	x	x	26 972	5 092	516 000	410 496	27 871	19 057	99 083	140 942	x	1 254 678
Carton ondulé et non ondulé	x	x	30 485	12 411	402 000	467 476	51 214	17 545	99 515	214 215	x	1 322 774
Fibres cellulosiques mélangées	x	x	7 657	6 929	113 000	154 910	25 261	4 624	33 935	201 956	x	548 978
Verre	x	x	2 126	x	94 000	189 804	7 813	x	49 739	36 981	x	395 150
Métaux ferreux	x	0	2 951	1 540	119 100	83 866	13 733	x	19 022	22 471	x	287 280
Cuivre et aluminium	x	x	x	x	11 000	21 327	x	x	x	5 870	x	49 476
Métaux mélangés	x	0	6 105	2 422	0	34 641	4 535	1 961	11 447	80 530	x	146 022
Électroménagers	x	x	4 584	x	183 000	26 178	x	x	12 108	x	0	236 683
Matériel électronique	0	0	x	x	3 000	5 259	x	x	x	x	0	10 245
Matières plastiques	x	x	3 846	1 111	72 000	52 935	4 255	4 736	10 372	42 509	x	192 088
Pneus	0	x	x	x	62 000	6 441	3 569	16 467	5 657	38 508	x	136 386
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	x	x	59 355	14 984	288 000	303 277	x	13 234	27 926	140 514	x	848 197
Matières organiques	0	x	93 458	90 585	225 000	573 098	15 636	x	234 970	254 878	x	1 519 601
Autres matières	x	x	1 737	1 963	42 000	84 842	x	x	x	24 088	x	165 180
Toutes les matières	35 308	x	239 845	139 262	2 130 100	2 414 552	157 490	114 182	620 080	1 209 216	x	7 112 735

1. Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

Tableau 4-2
Matières préparées en vue du recyclage selon le type, la province et le territoire — 2006

	Terre- Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Territoire du Yukon, Territoires du Nord- Ouest et Nunavut	Canada
	tonnes											
Journaux	x	x	33 128	10 011	593 000	380 281	34 240	19 905	65 119	x	x	1 261 891
Carton ondulé et non ondulé	x	x	31 373	9 808	462 540	474 211	44 442	16 925	121 886	280 131	x	1 471 315
Fibres celluloseuses mélangées	x	x	8 592	x	130 460	194 698	17 710	3 195	78 657	x	x	688 003
Verre	x	x	1 511	0	117 000	179 341	7 973	x	x	39 406	x	400 003
Métaux ferreux	x	0	2 962	x	111 800	80 794	18 360	x	20 034	22 811	x	278 036
Cuivre et aluminium	x	0	x	x	10 000	21 290	3 227	x	x	x	x	51 225
Métaux mélangés	x	x	x	x	18 500	22 343	3 779	2 065	14 745	81 595	x	148 231
Électroménagers	x	x	4 700	x	248 000	22 023	x	3 092	12 099	7 158	x	299 397
Matériel électronique	0	0	0	x	3 000	4 251	x	x	2 631	x	0	11 357
Matières plastiques	x	x	4 540	864	95 000	60 195	5 696	4 637	14 852	44 956	x	232 339
Pneus	x	x	x	x	70 000	4 948	955	x	2 508	35 987	x	138 646
Déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition	0	0	51 263	10 633	236 000	187 353	2 704	x	34 300	188 323	x	715 364
Matières organiques	0	x	133 934	x	360 000	732 200	12 490	3 627	231 459	292 031	x	2 006 461
Autres matières	x	0	1 808	323	1 000	32 927	353	x	6 099	1 575	x	46 763
Toutes les matières	30 385	x	275 983	252 174	2 456 300	2 396 856	152 799	106 868	652 637	1 366 191	x	7 749 030

1. Les données sur le réacheminement sont tirées d'une enquête réalisée par RECYC-QUÉBEC.

Note(s) : Figures may not add up to totals due to rounding. Ces données ne portent que sur les entreprises et les organisations locales de gestion des déchets qui ont déclaré des activités liées à la préparation des matières non dangereuses en vue du recyclage. Elles se rapportent seulement aux matières qui entrent dans le flux des déchets et ne couvrent pas les déchets qui pourraient être gérés sur place par les entreprises ou les ménages. De plus, ces données n'incluent pas les matières transportées par le producteur directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans que n'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à des activités de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0043.

Tableau 5-1
Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des entreprises

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
nombre												
Nombre des entreprises												
2004	44	13	90	76	495	458	53	52	208	270	18	1 725
2006	24	5	56	49	414	410	26	37	193	231	11	1 477
Total des employés ¹												
2004	298	144	952	804	6 083	9 729	529	1 096	2 472	2 869	113	25 089
2006	226	105	804	627	5 430	9 547	547	1 064	2 529	2 923	69	23 871
Employés à temps plein												
2004	239	144	871	683	5 826	9 328	514	930	2 295	2 686	97	23 613
2006	171	105	716	494	5 106	9 243	510	888	2 372	2 821	59	22 485
Employés à temps partiel												
2004	59	0	81	121	257	401	15	166	177	183	16	1 476
2006	55	0	88	133	324	304	37	176	157	102	10	1 386
milliers de dollars												
Revenus d'exploitation ²												
2004	26 509	16 498	100 891	68 127	863 260	2 037 570	105 834	98 496	466 023	624 170	9 404	4 416 782
2006	20 952	18 699	120 663	70 146	1 043 895	2 353 301	115 736	99 838	556 758	765 511	10 913	5 176 411
Dépenses d'exploitation ²												
2004	22 804	14 188	90 856	63 918	794 680	1 826 824	87 371	88 153	369 272	475 651	8 734	3 842 452
2006	17 906	15 538	110 850	66 206	895 108	2 003 318	89 925	87 239	438 647	575 130	9 270	4 309 137
Dépenses en immobilisations ²												
2004	3 165	1 429	8 714	7 791	70 252	128 702	4 699	8 076	34 776	38 752	282	306 640
2006	626	x	5 688	6 802	67 559	145 938	x	6 631	31 537	23 909	1 657	303 221

1. Inclut les employés à temps plein et à temps partiel. Toutes les estimations relatives aux employés provenant des sources de données administratives ont été comptés comme des employés à temps plein.

2. N'inclut que les revenus et les dépenses provenant de la gestion des déchets.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur petite taille. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province ou d'un territoire. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0044.

Tableau 5-2
Industrie de la gestion des déchets selon la province et le territoire — Caractéristiques du secteur des administrations publiques

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
	nombre											
Total des employés²												
2004	109	x	320	207	581	2 723	270	267	1 264	955	x	6 798
2006	112	x	315	211	702	3 134	228	269	1 220	864	x	7 146
Employés à temps plein												
2004	78	x	271	173	376	2 357	191	171	843	714	x	5 240
2006	75	x	276	172	454	2 737	168	161	990	641	x	5 744
Employés à temps partiel												
2004	31	x	49	34	205	366	79	96	421	241	x	1 558
2006	37	x	39	39	248	397	60	108	230	223	x	1 402
	milliers de dollars											
Revenus d'exploitation³												
2004	4 288	x	37 692	31 324	137 870	269 521	26 731	15 651	129 596	222 874	x	895 987
2006	4 606	x	41 092	38 824	166 376	309 055	26 376	15 064	174 495	235 891	x	1 036 903
Toutes les dépenses courantes⁴												
2004	12 399	x	77 292	46 340	350 319	756 159	45 336	27 688	181 367	266 986	x	1 783 772
2006	14 730	x	89 276	50 197	422 753	872 572	47 332	28 653	222 623	297 181	x	2 066 919
Dépenses en immobilisations⁵												
2004	583	x	11 791	8 010	17 995	267 473	1 426	7 295	22 163	32 423	x	369 620
2006	2 102	x	35 373	10 615	67 204	107 384	2 812	6 277	44 761	34 808	x	312 028

1. Avant l'année 2006, les données sur les revenus d'exploitation, l'emploi, les dépenses courantes et les répartitions du total des dépenses courantes ont été estimées ou calculées à partir de données administratives.

2. Comprend les employés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête.

3. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offrent des services de gestion des déchets. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général.

4. Inclus les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

5. Comprend les dépenses en immobilisations consacrées à la gestion des déchets par des administrations locales et par d'autres organismes publics.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ce tableau comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés de la gestion des déchets. Aucune estimation n'a été faite pour les municipalités non visées par l'enquête.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

Tableau 6
Dépenses courantes du secteur des administratifs publics sur la gestion des déchets selon les caractéristiques, la province et le territoire

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Canada
milliers de dollars												
Collecte et transport												
2004	5 938	x	21 242	7 428	222 987	335 971	24 249	13 775	82 724	88 220	x	810 351
2006	6 958	x	22 183	9 294	269 093	375 619	23 435	13 236	93 001	88 310	x	911 676
Frais de déversement												
2004	1 125	x	2 729	6 400	31 875	80 329	6 728	459	10 254	30 230	x	172 298
2006	1 396	x	9 158	6 094	38 465	83 998	7 234	521	11 407	32 105	x	194 634
Exploitation des installations d'élimination des déchets												
2004	5 116	x	27 864	20 018	58 704	130 109	8 955	7 835	36 151	80 133	x	377 612
2006	6 070	x	26 985	20 968	70 842	137 406	9 730	7 999	46 287	89 704	x	419 003
Exploitation des stations de transfert												
2004	x	x	935	x	1 738	45 786	687	x	9 730	34 442	x	95 267
2006	0	x	4 056	1 837	2 098	45 946	791	328	13 263	39 721	x	109 038
Exploitation des installations de recyclage												
2004	x	x	6 945	4 113	15 400	65 712	4 135	1 255	12 469	5 362	x	116 923
2006	x	0	7 735	x	18 584	109 177	4 913	1 795	17 222	7 599	x	171 351
Exploitation des installations de compostage												
2004	0	x	5 425	x	3 672	20 411	x	323	18 748	4 941	x	56 967
2006	0	0	7 341	x	4 431	26 004	640	x	x	6 329	x	70 624
Autres dépenses courantes												
2004	x	x	12 153	6 595	15 944	77 842	114	3 575	11 290	23 658	x	154 354
2006	305	x	11 818	x	19 240	94 421	589	4 251	17 174	33 414	x	190 593

1. Avant l'année 2006, les données sur les revenus d'exploitation, l'emploi, les dépenses courantes et les répartitions du total des dépenses courantes ont été estimées ou calculées à partir de données administratives.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Inclus les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, tableau CANSIM 153-0045.

Introduction

L'information qui suit permettra au lecteur de bien comprendre la méthodologie de l'Enquête de l'industrie de la gestion des déchets et certains aspects importants de la qualité des données ainsi que les forces et les limites des données et la façon de les exploiter et de les analyser de façon efficace. L'information pourra donc être particulièrement utile aux fins de comparaisons avec les données d'autres enquêtes ou d'autres sources d'information et dans les conclusions à tirer au sujet des variations dans le temps.

Pourquoi a-t-on besoin de données sur l'industrie de la gestion des déchets?

Une sensibilisation générale accrue à l'importance de l'environnement a amené les gens à s'interroger sur l'incidence environnementale de nos activités. Les déchets produits par la société ont un impact sur l'environnement, et ce, de diverses manières. Ainsi, la production et l'élimination des déchets peuvent contribuer à la contamination des sols et des eaux. En outre, le méthane qui n'est pas capté dans les lieux d'enfouissement s'ajoute aux gaz à effet de serre déjà présents dans l'atmosphère.

Par ailleurs, des statistiques sur les quantités de déchets peuvent nous permettre de mesurer l'efficacité des pratiques et des politiques environnementales. Les Canadiens ont accès à une information sur l'environnement sans cesse plus diversifiée sur toutes sortes de questions, y compris la question des déchets. Les Canadiens sont devenus de plus en plus sensibles aux questions environnementales et de ce fait, ils requièrent davantage de statistiques fiables sur l'environnement, afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées quant à leurs propres habitudes de consommation. De plus, les chercheurs et les décideurs peuvent utiliser les statistiques sur les déchets pour analyser les tendances de l'industrie et faire en sorte que soient mis en place de bons mécanismes de politique publique.

L'industrie de la gestion des déchets

Les services offerts par l'industrie de la gestion des déchets comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage (dont le compostage) ou à la réutilisation ainsi que l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et le traitement des déchets dangereux.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux secteurs liés entre eux. Un organisme public comme une administration locale (ville, district régional et autres) ou une commission, régie ou office de coordination peut, dans le secteur public, assurer directement des services de gestion des déchets. Ainsi, un certain nombre d'administrations locales peuvent s'entendre pour gérer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage.

L'autre source de services de gestion des déchets est le secteur privé. Des administrations locales peuvent leur confier en sous-traitance certains de ces services, ou ces entreprises peuvent directement se lier par contrat à des clients autres que ces administrations. Ainsi, une région peut adjuger à une entreprise des services de collecte de rue et/ou de recyclage, ou encore, une entreprise peut passer des contrats distincts avec des immeubles d'appartements ou des complexes industriels.

Fournisseurs de services de gestion des déchets — administrations locales et autres

Pour les besoins. Aux fins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés.

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts de voirie.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matériaux), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

Définir les déchets et leurs composants

Les activités de gestion des déchets prennent des formes très diverses et font appel à plusieurs différents intervenants. Il est difficile de brosser un tableau d'ensemble des activités et de tenir compte de tous les déchets gérés.

On observe cependant un point commun : le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un processus de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut aussi s'agir de produits qui n'ont plus de valeur aux yeux de leur propriétaire actuel, par exemple un journal qui a été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Dans le secteur de la gestion des déchets, les concepts et les définitions ont évolué au cours des quelques dernières années. La difficulté la plus courante est celle de la classification des déchets. Les stratégies servant à établir des statistiques sur les déchets sont le reflet des besoins propres aux projets statistiques et analytiques. La classification se fait selon le type de déchets (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux ou autres), selon le producteur ou l'activité productrice (sources résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles et travaux de construction et de démolition) et selon le type de matières. Les différences de termes employés par les divers répondants peuvent causer un grand nombre de difficultés d'exécution d'enquêtes (voir la section « Définitions » Qualité des données, concepts et méthodologie — Comparabilité des données et sources connexes utilisées dans le présent rapport). On progresse tant au niveau national qu'international vers la conception et l'application de classifications et de méthodes uniformes pour mesurer les activités de l'industrie de la gestion des déchets ainsi que les matières dont s'occupe ce secteur.

Conception globale : sources des données et méthodologie

Méthodologie générale

Dans le présent rapport, on trouvera les quantités, les types et les sources de déchets et de matières recyclables, de même qu'une description des caractéristiques de l'industrie de la gestion des déchets sur le plan des finances et de l'emploi. Les estimations viennent de l'intégration des données de deux enquêtes biennales sur les déchets menées par Statistique Canada : l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Dans les deux cas, on pose essentiellement les mêmes questions sur les quantités et les types de déchets et de matières recyclables, mais les sections traitant des finances sont quelque peu différentes.

Pour dégager les totaux non financiers des sections de l'élimination et du recyclage, on a combiné les données des deux enquêtes et écarté les données en double, qui se produisent en raison de la diversité possible des cadres d'exploitation d'établissements d'élimination et de recyclage. Certains sites peuvent être exploités en propriété par un organisme public, alors que d'autres appartiennent à un organisme public mais seront exploités par une entreprise privée. Comme le propriétaire d'un établissement n'est pas nécessairement son exploitant et que le questionnaire peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et l'exploitant, il faut s'assurer que les valeurs déclarées par l'établissement ne sont pas comptées deux fois. Dans ce cas, on s'est habituellement reporté aux données déclarées par le propriétaire. Toutefois, quand les données déclarées par le propriétaire et l'exploitant divergeaient nettement, on a poussé la recherche pour en déterminer les causes. Le choix de la déclaration à retenir a été dicté par les résultats d'une telle recherche et le jugement des personnes responsables de l'enquête.

Ce n'est pas toute la population qui a accès à des établissements d'élimination ou de recyclage ou qui peut en utiliser. Dans les régions rurales en particulier, les gens peuvent s'entendre avec un propriétaire foncier pour aménager sur ses terrains de petits lieux d'élimination (décharges). Pour cette raison et pour d'autres aussi, on a déterminé quelle population serait visée par l'enquête. Pour ce faire, on a utilisé les renseignements fournis par les répondants et d'autres sources d'information sur les municipalités desservies par des établissements d'élimination et de recyclage. On a fait le compte de la population totale de ces municipalités à l'aide des données de Statistique Canada¹. On a aussi calculé la différence entre la population totale et la population visée. On a appliqué une valeur provinciale d'élimination par habitant au chiffre de population ainsi dégagé et on a ajouté ce total au total de l'enquête, ce qui a donné une valeur d'élimination corrigée.

On suppose que tous les Canadiens produisent des déchets et que ceux-ci doivent être évacués de quelque manière, ce qui exige que nous établissions une valeur « gonflée » d'élimination. Les valeurs de recyclage n'ont toutefois pas à été corrigées de la même façon. À la différence des déchets dont on peut se défaire en les enfouissant à l'arrière de la maison, les matières destinées au recyclage doivent être préparées et traitées. Les dépôts de recyclage les plus modestes peuvent ne pas faire partie de l'enquête parce qu'ils se situent au dessous des valeurs seuils de la population municipale ou de la taille d'entreprise, mais les grands établissements de récupération où ces matières sont traitées font partie du champ de l'enquête. Toutefois, on a retenu la plupart des matières recyclées qui s'inscrivent dans les paramètres conceptuels de l'enquête et il n'a pas été nécessaire d'avoir recours aux valeurs « gonflées ».

1. Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, données annuelles ».

Champ d'observation de l'enquête

La classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus auprès des industries qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises.

56211 Collecte des déchets : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

56221 Traitement et élimination des déchets : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

56292 Installations de récupération des matières : Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

56299 Tous les autres services de gestion des déchets ^{CAN} : Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est la gestion des déchets.

Veillez noter qu'il manque à cette liste de classifications la catégorie SCIAN 56291, Services d'assainissement. Bien qu'elle appartienne au même groupe SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, cette industrie est exclue car elle n'offre pas de services de gestion des déchets tels qu'ils sont définis par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.

Source : Statistique Canada, Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2002, www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/naics/2002/naics02-index_f.htm.

Période de référence

Les enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets se tiennent à intervalles biennaux. Les données du présent rapport sur les revenus d'exploitation, des dépenses d'exploitation et d'immobilisation, des emplois et sur les quantités de déchets portent sur l'exercice se terminant entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007.

Secteur des entreprises

Dans l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 2006, on a interrogé les entreprises sur leurs activités de gestion des déchets dans chaque province ou territoire. On les a sélectionnées en fonction du nombre d'employés salariés et de la valeur totale de leurs recettes. Les valeurs seuils (selon les niveaux de recettes et d'emploi) d'inclusion ou d'exclusion d'entreprises de cette enquête postale dépendaient de la province (ou du territoire) où celles-ci exerçaient leurs activités. Ainsi, la valeur seuil était moins élevée pour les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador que pour celles de l'Ontario.

Dans l'enquête auprès des entreprises de 2006, la base de sondage était tirée de l'enquête de 2004. Elle avait été mise à jour selon l'information provenant du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et des répertoires de l'industrie. Les entreprises sélectionnées dans le RE forment un sous ensemble de l'industrie SCIAN 562 Services de gestion des déchets et services d'assainissement (voir l'encadré « **La classification**

des services de gestion des déchets »). La liste combinée a fait l'objet d'une double vérification avec d'autres répertoires de l'industrie, le but étant de prévenir les doubles comptes d'unités.

Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé des données administratives sur les recettes d'exploitation totales et sur l'ensemble de l'effectif tirées de la Division des données fiscales et du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Secteur des administrations publiques

Des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets ont été sélectionnés pour participer à l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques, sur la base d'un seuil de population municipale variant selon la province, et selon qu'une installation d'élimination, de recyclage et/ou de compostage était exploitée ou non par la province.

La liste d'envoi pour l'enquête de 2006 a été fondée sur les données de l'enquête précédente, auxquelles on a ajouté de l'information obtenue auprès de sources provinciales.

Les municipalités ainsi que les conseils régionaux responsables des services de gestion des déchets du Québec ont été ajoutés à la base de sondage pour l'enquête de 2006. Les estimations sur les finances et l'emploi pour le secteur des administrations locales ainsi que les données sur l'élimination sont établies à partir des données de ces enquêtes. Dans le passé, les municipalités du Québec étaient exclues de l'enquête, les renseignements étant obtenus de sources provinciales.

Variables mesurées

Pour l'année de référence 2006, on a demandé aux répondants de fournir l'information suivante :

- types précis d'activités de gestion des déchets qu'exerce le répondant;
- quantités totales de déchets, dangereux ou non, confiés à des établissements d'élimination, recyclés, compostés, exportés et importés;
- provenance des déchets et des matières recyclables ou compostables;
- recettes totales de la vente de services de gestion des déchets;
- dépenses totales d'exploitation et d'immobilisation; et
- emploi total.

Collecte et traitement des données

Dans les deux enquêtes, la collecte des données a eu lieu au printemps et à l'été 2007. On a posté des questionnaires à 1 327 entreprises et administrations locales au total. On a reçu les réponses par la poste. Les questionnaires étaient destinés à une personne-ressource qui était chargée des activités de gestion des déchets de l'unité ou qui était au courant de ses activités.

Dans le cas des entreprises exploitées dans plus d'une province, il fallait remplir un questionnaire pour chacune des provinces. Ainsi, on remplissait trois questionnaires s'il y avait trois provinces d'exploitation et, dans chaque questionnaire, on décrivait les activités qui s'exerçaient dans la province visée. Le problème ne se posait pas dans le cas de l'enquête sur les administrations locales.

Après la date fixée pour recevoir les déclarations, on faisait un suivi par télécopieur et/ou au téléphone en rappelant aux répondants qu'ils devaient remplir et retourner leurs questionnaires.

Le contrôle des questionnaires produits s'est fait en deux étapes. D'abord, on a procédé à un contrôle de validité pour vérifier si les réponses à certaines questions se situaient dans une plage de valeurs possibles. Un tel contrôle

s'appliquait particulièrement aux questions sur les quantités, mais il a aussi servi à repérer les valeurs inusitées dans les sections financières. Il y a ensuite eu un contrôle de la cohérence où on a relevé les cas d'inconsistances logiques entre les réponses aux diverses sections du questionnaire.

Un autre suivi a permis d'obtenir les valeurs manquantes et de corriger les incohérences. La période de collecte s'est terminée au début de novembre 2007.

Secteur des administrations publiques

Un grand nombre d'administrations locales retiennent les services d'organismes privés de gestion des déchets. Il était essentiel que, tant dans sa structure que dans ses énoncés, le questionnaire permet aux répondants de distinguer leurs services propres de ceux qui étaient confiés à la sous-traitance. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu s'adresser aux répondants pour préciser la nature de telles relations.

Il y a aussi les municipalités qui se regroupent pour assurer des services de gestion des déchets à leurs résidents. Dans bien des régions, il existe plus d'un palier d'administration locale et les corps publics de ces paliers peuvent s'occuper de divers aspects de ces services. Nous avons reconnu bien des formes possibles pour ce qui est de la prestation des services en question. Par exemple :

1. Une administration régionale dessert un territoire multimunicipal.
2. L'administration du palier supérieur peut assurer tous les services de gestion des déchets
3. Les municipalités du palier inférieur assurent les services.
4. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer des services différents (l'un exploitant un établissement d'élimination et l'autre, des services de collecte de déchets, par exemple).
5. Les paliers supérieurs et inférieurs peuvent assurer les mêmes services dans des secteurs différents d'une région (le palier inférieur peut exploiter un établissement d'élimination sur le seul territoire d'une municipalité et l'administration régionale fait de même pour le reste de la région).
6. Les municipalités des deux paliers ou de l'un de ces paliers peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct comme une commission régionale de gestion des déchets qui s'occupe à la fois de la collecte et de l'élimination.
7. Aucune des administrations d'une région ne s'occupe de la gestion des déchets; on laisse à des entreprises privées le soin d'assurer tous les services en question.
8. Il peut exister de nombreuses combinaisons parmi les possibilités que nous venons d'énumérer.

On relève des exemples de toutes ces situations au Canada, et il faut pouvoir tenir compte de ces divers scénarios, tant dans le questionnaire d'enquête que dans le système de traitement des données.

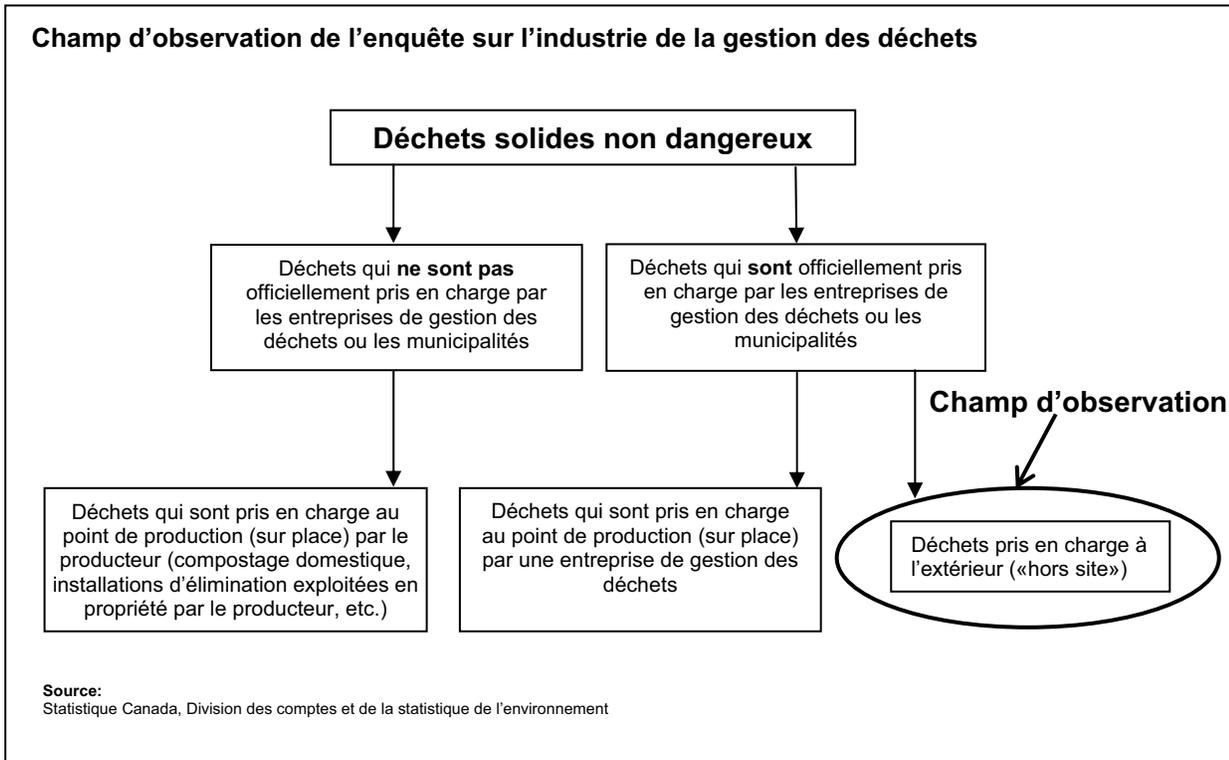
Dans certains cas, il fallait prévoir un suivi à grande échelle auprès des répondants. On a souvent traité globalement les déclarations provenant d'une région afin d'avoir une idée claire du territoire desservi, de prévenir tout double compte ou de ne pas passer à côté d'éléments d'information par inadvertance.

Évaluation de la couverture de la base de sondage

Les estimations que nous présentons ici portent uniquement sur les déchets et les matières recyclables qui sont entrés dans le circuit de gestion des déchets. En d'autres termes, il s'agit des déchets et des matières recyclables qui ont été ramassés, traités ou éliminés par une administration locale ou une entreprise privée de gestion des déchets. On ne tient donc pas compte des déchets et des matières recyclables qui sont directement gérés par les producteurs.

Figure 1

Champ d'observation de l'enquête sur l'industrie de la gestion des déchets



Ainsi, une entreprise de pâtes et papiers peut gérer ses déchets sur place ou dans un autre de ses établissements sans recourir à des fournisseurs de l'extérieur. On ne mesure donc pas ces quantités de déchets dans les deux enquêtes. Par ailleurs, les producteurs de déchets peuvent s'occuper eux-mêmes de certains déchets. Dans nombre de ménages et d'entreprises, il y a des composteurs sur site qui traitent au moins une partie de déchets organiques de la maison et du jardin. On tient compte des quantités de matières compostables qui passent par des programmes centraux, mais on exclut le compostage qui se fait sur site. Ajoutons que tous les modes irréguliers d'évacuation des déchets comme les rejets interdits dans les décharges ne sont pas couverts. (Les points que nous venons de présenter sont illustrés à la figure 1).

Établissements faisant partie du champ de l'enquête

Pour le cycle de l'enquête de 2006, un total de 998 questionnaires destinés à des établissements compris dans le champ de l'enquête ont été retournés entièrement ou partiellement remplis, soit 374 pour le secteur des entreprises et 624 pour celui des administrations publiques. Parmi les questionnaires non retournés, 159 ont été considérés comme faisant partie du champ d'observation de l'enquête, pour un total combiné de 1 157 répondants compris dans le champ des deux enquêtes.

Fermetures, fusions et acquisitions, établissements exclus du champ de l'enquête

Depuis l'enquête de 2004, l'industrie de la gestion des déchets a subi certains changements structurels. Dans le secteur des entreprises, 21 des établissements visés par l'enquête ont fermé leurs portes et 29 ont fusionné. En outre, 51 entreprises qui fournissaient des services de gestion des déchets en 2004 n'en ont pas fourni en 2006 et, par conséquent, ont été exclues du champ d'observation de la nouvelle enquête. Dans le secteur des administrations locales, 2 municipalités ont fusionné, c'est-à-dire qu'elles ont été intégrées à une municipalité existante ou qu'elles en ont formé une nouvelle; 6 autres ont été exclues du champ de l'enquête menée en 2006.

Exactitude des données

De nombreux facteurs influent sur l'exactitude des données d'une enquête. Ainsi, les répondants peuvent avoir mal interprété les questions ou avoir donné des réponses inexactes; des erreurs peuvent aussi s'être glissées dans les données à l'étape de la saisie ou de la totalisation des résultats. Nous avons tout mis en oeuvre pour diminuer le nombre de ces erreurs. Nous avons notamment vérifié toutes les données saisies et procédé à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi poussé auprès des grandes entreprises et à des consultations avec un certain nombre de services publics et d'associations de l'industrie.

Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications qui permettraient de façon à réduire le fardeau imposé aux répondants qui doivent remplir les questionnaires, on leur a demandé, dans les éditions de 2004 de l'Enquête sur de l'industrie de la gestion des déchets, d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour remplir le questionnaire. Le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes est de 4,05.

En général, on peut réduire les erreurs telles une couverture incomplète de l'univers, une classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques ou l'incohérence des définitions de travail, si l'enquête se fait à intervalles réguliers et à une fréquence permettant de bien tenir les listes d'envoi postal et que les répondants connaissent bien les définitions employées et les types de renseignements à fournir.

L'observation de l'univers de l'industrie est incomplète si on y « oublie » une entreprise. Si la raison en est qu'elle a été incluse fautivement dans une autre industrie, on parle d'erreur de classification. De telles erreurs ont des répercussions sur les estimations, mais elles sont moins fréquentes que par le passé, grâce à l'adoption du système de classification SCIAN (voir à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie l'encadré **La classification des services de gestion des déchets** »).

Évaluation de l'exactitude des données

Une façon de juger de l'exactitude des données est de les comparer aux tendances d'autres données qui ont été recueillies. Ainsi, si l'on compare les statistiques sur les déchets de 2006 et celles de 2004, on se rend compte qu'il y a eu une croissance appréciable des recettes de l'industrie canadienne de la gestion des déchets. On constate que, par habitant, on a éliminé et réacheminé plus de déchets non dangereux en 2006 qu'en 2004. Comme on pouvait s'y attendre, les tendances à la hausse qui se dégagent des estimations de la quantité de déchets se retrouvent dans les estimations des finances et de l'emploi pour les entreprises et les administrations publiques qui forment les deux secteurs de cette industrie.

Le rapprochement des données sur les déchets et des tendances économiques connues constitue un autre moyen de valider les données. La croissance économique¹ représente un indicateur de l'état général de l'économie. Des valeurs positives de croissance, comme la progression de 6,0 % du PIB observée à l'échelle nationale de 2004 à 2006², sont normalement une indication de la vigueur de l'économie. Les gens ont en effet dépensé plus en biens et services en 2006 qu'en 2004. La croissance de la production économique peut contribuer à une hausse de la production des déchets. Dans une économie dynamique, par exemple, un plus grand nombre de biens et de services sont achetés par les entreprises et les ménages, ce qui entraîne une augmentation du volume

1. Nous avons mesuré la croissance économique en fonction du produit intérieur brut, soit la croissance de la valeur marchande de tous les biens et services produits au Canada.

2. Statistique Canada, tableau CANSIM 379-0025, « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), données annuelles ».

des emballages devant être éliminés ou recyclés. Par ailleurs, le bien proprement dit peut être éliminé ou recyclé une fois qu'il a été utilisé, ou encore, un article remplacé par le nouvel article acheté est éliminé ou recyclé.

Le très actif marché du logement³ dans de nombreuses régions du Canada peut aussi avoir contribué à l'augmentation de la production de déchets. La construction de nouvelles habitations ou la rénovation des habitations existantes génère des déchets de construction. Par ailleurs, lorsque les Canadiens déménagent, ils produisent des déchets, du fait qu'ils utilisent et qu'ils éliminent par la suite le matériel qui sert au déménagement, qu'ils achètent de nouveaux articles pour la maison et qu'ils éliminent les articles dont ils ne veulent plus.

Taux de réponses

Le taux général de réponse aux enquêtes de 2006 sur l'industrie de la gestion des déchets — qui est le rapport entre le nombre de questionnaires entièrement ou partiellement remplis et le nombre total de questionnaires compris dans le champ d'observation de l'enquête — s'est respectivement établi à 83 % et 88 % pour le secteur des entreprises et celui des administrations publiques. Un autre taux de réponse de 84 % a été calculé pour le secteurs des entreprises en fonction des recettes totales.

Taux d'imputation

Pour la plupart, les entreprises et les administrations locales ont très volontiers répondu aux questions de l'enquête, mais certaines n'ont pu produire toutes les données sous la forme demandée. Par exemple, les établissements qui n'utilisaient pas une balance ont eu de la difficulté à répondre aux questions sur le poids des matières collectées ou éliminées. Il y a eu imputation des données dans les cas où des valeurs manquaient à des postes du questionnaire ou quand les répondants n'avaient pas produit leur questionnaire même après le suivi intensif qui avait été fait.

Fiabilité des données

Les taux d'imputation sont un indicateur de la fiabilité des données. Le terme « imputation » fait ici référence à la proportion de données qui ne sont pas directement tirées de l'enquête mais qui proviennent plutôt d'une source administrative ou qui ont fait l'objet d'une estimation à l'aide de méthodes valables et reproductibles.

Une imputation est nécessaire pour « compléter » le tableau des données lorsque des réponses manquent à des questions ou à des ensembles de questions.

Secteur des entreprises

Pour les petites entreprises non visées par l'enquête ainsi que celles qui n'ont pas répondu au questionnaire, on s'est reporté aux données sur les finances et l'emploi du Registre des entreprises de Statistique Canada et à d'autres sources administratives (par exemple, les dossiers fiscaux) pour remplacer les valeurs manquantes.

Pour les grandes entreprises, on a comparé les valeurs imputées aux valeurs des années antérieures et à d'autres sources, comme les rapports annuels et les déclarations aux bourses de valeurs mobilières, de manière à garantir la qualité des valeurs imputées.

Le taux global d'imputation pour les variables financières des entreprises a été de 17 %.

Secteur des administrations publiques

Une méthode semblable a servi à l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et l'emploi dans le cadre de l'enquête sur le secteur des administrations publiques. Comme le taux de réponse a été élevé (88 %) pour cette enquête, il y avait très peu de valeurs à imputer.

3. Statistique Canada, tableau CANSIM 027-0009, « Logements mis en chantier, en construction et achèvements, données annuelles ».

Élimination et recyclage des déchets

L'imputation des valeurs manquantes des sections sur l'élimination et le recyclage a fait appel à des méthodes différentes. Comme cette section était identique dans les deux enquêtes, tant pour le secteur des entreprises que pour le secteur des administrations publiques, les résultats de ces enquêtes ont facilement été combinés, d'où la possibilité d'éliminer les données en double et de tirer une réponse complète à partir de réponses partielles. Par exemple, pour les sites d'enfouissement appartenant à une administration locale et exploités en sous-traitance, cette administration et l'entreprise sous-traitant ont produit une déclaration. On a éliminé les données en double pour que la déclaration soit unique dans le cas de ces établissements. Par ailleurs, si les deux répondants n'avaient pu déclarer tous les aspects de l'exploitation de l'établissement, il a suffi de combiner leurs réponses pour obtenir un dossier complet. Pour illustrer, disons que l'entreprise pourrait avoir omis de mentionner la quantité totale de déchets éliminés dans ce centre d'enfouissement, mais que par contre, la municipalité pourrait l'avoir déclarée.

Un bon nombre des valeurs de cellules manquantes dans les formulaires d'enquête remplis ont été obtenues à la suite d'une intense activité de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Les autres valeurs manquantes ont été fournies par des personnes ressources des administrations provinciales et locales, des spécialistes de l'industrie et des sources disponibles pour le grand public comme Internet.

Les tableaux du présent rapport comprennent des données dont la qualité a été jugée suffisante pour une diffusion à un niveau désagrégé. Les impératifs de confidentialité des données interviennent dans une telle évaluation au même titre que les taux d'imputation. Les données doivent être diffusées à un niveau où il est impossible d'établir l'identité d'un répondant, dans quelque cellule que ce soit. Ajoutons que les niveaux d'imputation doivent rester dans des limites raisonnables.

Limites des données

Nous avons tout mis en oeuvre pour que les estimations de ce rapport soient d'une grande qualité et d'une grande fiabilité, mais il importe de bien saisir les limites de l'information livrée, ce qui permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de poursuivre la recherche ou l'analyse au moyen de ces estimations.

Couverture

Comme on l'indique à la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Conception globale : sources des données et méthodologie—**Évaluation de la couverture de la base de sondage** », les estimations du présent rapport portent uniquement sur les matières qui sont entrées dans le circuit de la gestion des déchets. On a exclu les déchets dont peut s'occuper sur place une entreprise ou un ménage. La majeure partie des déchets résidentiels sont pris en charge par les municipalités ou des entreprises privées et, par conséquent, sont couverts par l'enquête, mais on peut croire qu'une quantité appréciable est aussi gérée sur place par les producteurs de l'industrie. Par ailleurs, une part importante des déchets sont transportés par le producteur, directement chez des transformateurs secondaires, comme des usines de pâtes et papiers, sans qu'intervienne aucune entreprise ou administration locale participant à la gestion des déchets. Des preuves non scientifiques laissent supposer que ces pratiques sont de plus en plus répandues.

La plupart des déchets agricoles ne sont pas couverts par ces enquêtes. Ils sont habituellement évacués sur place ou par les soins d'entreprises spécialisées qui ne sont pas classifiées comme appartenant à l'industrie de la gestion des déchets dans le SCIAN.

En outre, les données ne comprennent pas les matières traitées en vue de leur réutilisation ou de leur revente, qu'il s'agisse de ferraille ou de vieux vêtements qui sont vendus en gros par la suite ou de matières qui sont recueillies par un système de consigne et qui ne sont pas traitées dans un centre de récupération.

Classification et mesure des flux de déchets

On est constamment à la recherche d'améliorations qui permettraient d'uniformiser les définitions des concepts et des méthodes de calcul des flux de déchets au Canada. Même si des améliorations sont apportées à chaque

cycle de l'enquête, des incohérences subsistent. Par exemple, certains secteurs de compétence considèrent la réutilisation de l'asphalte comme étant du recyclage, contrairement à d'autres secteurs de compétence. Certains incluent la couche de couverture dans le calcul des quantités et d'autres non.

On observe aussi qu'il existe différentes méthodes de mesure. Certains établissements mesurent les quantités de déchets au poids et d'autres, au volume; d'autres encore n'appliquent aucune méthode de mesure. Comme les normes de déclaration découlent d'une concertation, les enquêtes de Statistique Canada sur la gestion des déchets seront révisées en conséquence.

Comparabilité des données et sources connexes

Comparaisons entre les sources de données

Comme il est mentionné dans la section Exactitude des données, il est difficile de comparer les quantités de déchets et de matières recyclables entre les municipalités sans un système normalisé de classification et de mesure au niveau national. Les enjeux relatifs à la confidentialité peuvent aussi faire obstacle à de telles comparaisons.

Québec

Dans les cycles d'enquête précédents, on a réduit le fardeau de réponse au Québec en utilisant les résultats d'une enquête provinciale réalisée par RÉCYC-QUÉBEC. Les estimations pour le réacheminement et l'élimination des déchets sont utilisées systématiquement dans les tableaux statistiques du présent rapport. On réexamine cet arrangement après chaque cycle d'enquête afin de déterminer si les données recueillies et publiées par RÉCYC-QUÉBEC sont réellement comparables aux données des enquêtes de Statistique Canada. Pour l'année de référence 2006, les municipalités du Québec ont été visées par l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets pour la première fois. On a comparé les résultats de cette enquête et les données de l'enquête provinciale. Selon les évaluations initiales des données de RÉCYC-QUÉBEC, les estimations concernant l'élimination et le réacheminement sont comparables. D'autres enquêtes pourraient être menées à l'avenir afin de contrôler et d'évaluer cette comparabilité.

Comparaisons dans le temps

Les données de l'enquête de 2006 sont comparables aux données des années antérieures pour les variables suivantes :

- Données sur l'élimination : comparabilité avec 2002 et 2004. Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans la comparaison des données sur l'élimination, surtout si on compare les années précédant l'année 2002 avec les années ultérieures parce qu'avant 2002 les déchets exportés n'étaient pas inclus dans les estimations.
- Données sur le recyclage : comparabilité avec 2000, 2002 et 2004.
- Données financières sur le secteur des entreprises : comparabilité de la plupart des variables avec 1995, 1996, 1998, 2000 et 2002 et 2004. Un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées de cycle en cycle.
- Données financières sur le secteur des administrations locales : comparabilité de la plupart des variables avec 1994, 1996, 1998, 2000 et 2002; un certain nombre de variables ont été ajoutées ou retranchées d'un cycle à l'autre.
- On a révisé une partie des données relatives aux années et aux variables énumérées; l'utilisateur devrait consulter les dernières estimations de la Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Révisions

La mise au point continue de méthodes uniformes au niveau national favorisera les comparaisons futures d'années en années. Les données relatives à l'année la plus récente sont susceptibles d'être révisées. Le taux général de révision biennal des données sur les quantités éliminées et réacheminées a été d'environ 1-2 % pour chacun des

trois derniers cycles de l'enquête. Les taux sont parfois supérieurs dans les provinces et les territoires. Les révisions des données sur les finances et l'emploi se sont révélées négligeables.

Questions de mesure

Le réacheminement des déchets fait généralement référence à la non élimination de matières au moyen d'une combinaison de procédés et de mesures. Il s'agit là des activités de traitement des déchets qui permettent d'éviter l'enfouissement ou l'incinération¹.

Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence dans l'utilisation des chiffres sur le réacheminement dans le présent rapport. Il y a une variable substitutive pour l'ensemble du réacheminement de déchets au Canada. On doit tenir compte d'un certain nombre de points lorsqu'on emploie ces données.

Premièrement, les quantités de matières réacheminées visent seulement les matières qui ont fait l'objet d'un traitement en vue du recyclage dans des installations de recyclage appartenant à des intérêts publics ou privés. Les données excluent les matières qui ont été traitées et réutilisées sur place par une entreprise ou un organisme public dans le cadre de ses activités de production ou d'activités économiques secondaires. Ce sont des matières qui ne sont jamais entrées dans le circuit de gestion des déchets non dangereux et qui, par conséquent, ne sauraient être considérées comme des déchets aux fins de la présente enquête.

Deuxièmement, on reconnaît que les données relatives à une grande partie de la catégorie de la réutilisation ne figurent pas dans nos tableaux. Par exemple, on exclut les vieux vêtements donnés à un détaillant et revendus par la suite, tout comme les appareils électroménagers d'occasion qui sont remis en état, puis mis en vente. Quant aux produits consignés comme les bouteilles de bière, ils sont classés dans la catégorie de la réutilisation et ne se trouvent pas dans les tableaux à moins d'avoir été traités dans un centre de récupération.

Troisièmement, les données ne comprennent pas les matières dont s'occupent les grossistes de ferraille, de matières plastiques ou de papier. Comme pour les autres données de notre rapport, il s'agit de données portant uniquement sur les entreprises dont la principale source de revenu consiste en activités de gestion des déchets ainsi que sur les organismes publics qui assurent des services semblables.

Quatrièmement, le secteur agricole est largement absent de cette information. Les déchets et les matières recyclables (animaux morts, fumier ou autres) des exploitations agricoles sont généralement éliminés sur place par le producteur ou confiés à des entreprises spécialisées en gestion de déchets agricoles. Suivant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la plupart de ces entreprises n'appartiennent pas à l'industrie de la gestion des déchets.

Cinquièmement, les données ne tiennent pas compte de la terre contaminée qui sert de matériau de recouvrement ou a un autre usage dans un établissement d'élimination (par exemple le remblayage). On doit également prendre note que d'autres matières abondantes sont exclues, par exemple l'asphalte des chaussées et les débris de défrichement (terre, broussailles, souches ou autres).

En sixième lieu, il est reconnu qu'une quantité éventuellement importante de matières réacheminées des sites d'enfouissement pourrait être recueillie dans le cadre de programmes de gérance ou de reprise. Les programmes de gérance existent au niveau national ainsi que provincial et territorial pour des articles tels que les pneus, les produits électroniques, les récipients à boisson, les batteries, la peinture et l'huile usagée. Certaines de ces matières peuvent être incluses dans les données recueillies dans le cadre de l'enquête si les entreprises participant à la collecte et (ou) au traitement de ces matières relèvent de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN, ou si une municipalité participant à la collecte de matières ou à l'administration d'un programme a déclaré ces matières dans son questionnaire d'enquête.

Enfin, les données sur le compostage comprennent les tonnages gérés au moyen de programmes centralisés publics administrés par les municipalités ou par des conseils ou des commissions de gestion des déchets ainsi que les tonnages des installations privées exploitées par des intérêts privés. Les données sur le compostage

1. GAP Team, 15 juin, 2000, Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow. Toronto, p. 15.

excluent les estimations pour les programmes de compostage sur place, tels que le compostage domestique. En outre, les données sur le compostage sur place des déchets industriels, par exemple les données des entreprises qui compostent les déchets produits au cours de l'extraction des ressources naturelles (par exemple, exploitation forestière ou pêche) peuvent être exclues si l'activité commerciale principale de ces entreprises ne relève pas de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du SCIAN.

Définitions

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables, par exemple les déchets de feuilles et de jardin et les déchets de cuisine.

Déchets

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Ces matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel comme un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente d'origine du point de vue des consommateurs.

Déchets dangereux

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

Déchets destinés à l'élimination

Ensemble des matières dont ne veulent plus leurs producteurs et qui sont gérées par des installations d'élimination (on exclut les matières destinées au recyclage et au compostage).

Déchet de construction et de démolition

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition. Il s'agit généralement de matières comme le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres, le câblage et autres. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains non développés ainsi que des matières telles l'asphalte des chaussées, le béton, les briques et le sable ou le gravier propres.

Déchets des secteurs industriel, commercial et institutionnel

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- les déchets industriels produits par les secteurs manufacturiers, primaires et secondaires, puis gérés à l'extérieur des exploitations en question; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- les déchets commerciaux produits par des exploitations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants ou les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale, tout comme les déchets résidentiels;

- les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Déchets non résidentiels

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

Déchets résidentiels

Comprend les déchets solides provenant de sources résidentielles, c'est-à-dire de tous les ménages, ce qui comprend les déchets recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.

Incinération

Combustion de déchets. La plupart des secteurs de compétence au Canada considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Industrie de la gestion des déchets

Pour les besoins de ces enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada et qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets ou des matières recyclables.

Installation d'élimination

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

Matières recyclables

Matières qui ont atteint la fin de leur durée utile sous leur forme d'origine ou selon leur destination initiale et qui peuvent être transformées par le recyclage en des matières premières pouvant servir à un autre procédé de production.

Production

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination hors site et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage hors site.

Réacheminement

Correspond à la quantité de matières non dangereuses réacheminées depuis des installations d'élimination et représente la totalité des matières traitées en vue du recyclage dans une installation de recyclage ou compostage hors site.

Recyclage

Procédé par lequel une matière (par exemple, le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Redevance ou frais d'élimination

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (par exemple à la tonne), du volume (par exemple au mètre cube) ou des matières éliminées (les frais diffèrent selon le type de matières éliminées comme des électroménageurs ou des pneus). On parle parfois de droits ou de frais d'enfouissement ou de déversement.

Site d'enfouissement sanitaire

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

Station de transfert

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte des déchets sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'au lieu de l'élimination définitive, de recyclage ou de réutilisation.